

<http://www.snetap-fsu.fr/ENFA-preavis-de-greve-pour-le-13.html>



ENFA : préavis de grève pour le 13 février 2014

- Nos Actions -

Date de mise en ligne : vendredi 7 février 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Monsieur le Ministre,

Par la présente, le SNETAP-[FSU](#) dépose ce jour à la demande des personnels de l'[ENFA](#), un préavis de grève pour le jeudi 13 février 2014, préavis qui fait suite à leur Assemblée Générale du 27 janvier et qui est la conséquence directe de votre absence de réponse quant à la demande d'entrevue qu'ils vous ont adressés dès le mois de décembre et réitéré par courrier le 19 janvier dernier.

Les raisons de la mobilisation sans précédent lancée par les personnels de l'ENFA (appel à la grève, boycott et blocage du séminaire « produire autrement », boycott des jurys de délivrance des [CAP](#) des futurs enseignants titulaires) peuvent se résumer ainsi : incertitudes majeures sur la formation des enseignants et [CPE](#) du Ministère de l'Agriculture et pour tout dire exaspération des personnels de l'ENFA !

En effet, le Ministère de l'agriculture semble avoir beaucoup de mal à prendre une décision sur la formation des enseignants et CPE de l'enseignement agricole public. Alors que pendant la concertation sur la loi d'avenir toutes les parties en présence ont salué la spécificité et la réussite de cet enseignement, les services du Ministère semblent vouloir renoncer à une formation initiale des enseignants et CPE. Pire aucune position officielle n'est à ce jour connue, chaque mois la [DGER](#) reporte l'annonce des décisions, déclarant que l'arbitrage serait fait au plus haut niveau...

Outre les conséquences néfastes sur l'ensemble du système, l'ENFA qui travaille actuellement au dépôt d'une maquette pour l'accréditation à délivrer un [MEEF](#), a besoin d'une position claire et cohérente avec les besoins de l'enseignement agricole technique. Le fait de pouvoir délivrer le MEEF pour l'ensemble des métiers et disciplines est nécessaire et conforme aux orientations prises dans le projet de Loi d'Avenir.

L'ENFA, qui porte la formation initiale des enseignants et une part de la formation continue et du système national d'appui, a su développer aussi des partenariats exigeants avec l'enseignement supérieur et les universités toulousaines. L'école délivre en propre un Master éducation et formation et un master Ingénierie de la formation, elle co-délivre des licences professionnelles et des masters dans les domaines de l'alimentation, de l'économie gestion et du développement des territoires. L'ENFA s'adapte aux commandes de la DGER pour les actions de démultiplication de l'information et de la formation et maintient un niveau de recherche et d'enseignement reconnu.

Les atermoiements actuels du Ministère mettent l'école dans un inconfort qui in fine pourrait nuire à son développement et à son avenir. C'est pourquoi les personnels souhaitent, Monsieur le Ministre, une entrevue avec votre cabinet pour que des décisions soient enfin prises, demande légitime qui remonte à deux mois maintenant.

Aussi, devant l'absence de réponse à leur demande de rendez-vous, le flou encore entretenu sur l'avenir de la formation des enseignants et des CPE de l'[EAP](#), ainsi que l'absence de concertation autour de ces questions, **le SNETAP-FSU dépose au nom des personnels mobilisés de l'ENFA un préavis de grève pour le 13 février**. Ne doutant pas de la suite favorable que vous donnerez à leur demande légitime d'être reçus et de votre attachement à un outil public de formation, seul à même de permettre à cet appel que nous partageons à « enseigner à produire autrement » de dépasser le stade du slogan, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Frédéric Chassagnette

Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU